



ZAD/NQ - SD-M 08	HAB-1	
COS	0,4	CUS 0,6
CSS	0,5	DL 15

PAP NQ - SD-M 04	HAB-1	
COS	0,4	CUS 0,7
CSS	0,6	DL 17

Légende: PAG

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-c2	Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u	Zone mixte urbaine	ECO-r	Zone d'activités économiques régionale
MIX-v	Zone mixte villageoise	ECO-n	Zone d'activités économiques nationale
MIX-r	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics	SPEC-E	Zone spéciale - station à essence
REC	Zone de sport et de loisir	SPEC-F	Zone spéciale Foetz
		SPEC-HA	Zone spéciale - am Hau

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Dénomination de la zone	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	
COS max.	CUS max.	max.	min.
CSS max.	DL min.	max.	min.

Zone verte

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc public
FOR	Zone forestière (7)	VERD	Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif	Couloir pour projets de mobilité douce	
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées	
Zone d'aménagement différé	Secteur protégé de type "environnement construit" - C	
Zone de servitude "urbanisation"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N	
AB	Servitude "urbanisation - anti-bruit"	Zone de bruit ≥ 70dBA (9)
CE	Servitude "urbanisation - cours d'eau"	
CV	Servitude "urbanisation - coulée verte écologique"	
EN	Servitude "urbanisation - éléments naturels"	
HT	Servitude "urbanisation - haute tension"	
IP	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"	
B	Servitude "urbanisation - bois"	
ZI	Servitude "urbanisation - zone tampon"	
ZH	Servitude "urbanisation - zone humide"	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes (10)	Immeubles et objets classés monuments nationaux (4)
	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (4)
à la protection de la nature et des ressources naturelles	à la gestion de l'eau
Zone protégée d'intérêt national - déclarée (1)	Zone inondable - HQ10 (5)
Zone protégée d'intérêt national - à déclarer (2)	Zone inondable - HQ100 (5)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones habitats" (3)	Zone inondable - HQ extrême (5)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale" (3)	

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (6)	Conduites électriques aériennes (8)
Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (7)	Réseau du SES (11)
Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) relevé non exhaustif (7)	
Cimetière	
Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)	
Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)	
Autoroute (8)	
Limite de la commune	